

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	11^{ème}
Nom de site	SEPTIME	Numéro	7510057842
Adresse du site	20, rue Godefroy Cavaignac	Hauteur	R+4 (17m)
Bailleur de l'immeuble	Social : 1001 Vies Habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	27/08/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/08/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	27/10/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 70°, 180° et 320°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1m et 3m Skydômes entre 3m et 5m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 70° <3V/m - 180° <3V/m - 320° <3V/m 5G (3500) : 70° <3V/m - 180° <3V/m - 320° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 18.60m (70°/320°) 19.80m (180°) pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 20.90m (70°/320°) 21.15m (180°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Godefroy Cavaignac	31 Rue Godefroy Cavaignac 75011 PARIS	9m	OUI	100m	0.26
Ecole élémentaire Godefroy Cavaignac	35 Rue Godefroy Cavaignac 75011 Paris	9m	OUI	100m	0.49
Ecole primaire privée Sainte Marguerite	16 Rue Basfroi 75011 PARIS	9m	NON	35m	0.31
Halte-garderie La Cour Des Noues	6 Rue Richard Lenoir 75011 PARIS	21m	NON	92m	0.031
Centre de PMI Godefroy Cavaignac	25 Rue Godefroy Cavaignac	15m	OUI	27m	0.32
Crèche collective municipale	25 Rue Godefroy Cavaignac 75011 PARIS	15m	OUI	27m	0.016
Baboune Voltaire	28 rue Basfroi 75011 PARIS	9m	NON	101m	0.007
La Ronde Des Crèches	32-36 Rue Godefroy Cavaignac 75011 PARIS	18m	NON	115m	0.27
Crèche collective Municipale	15 Cours Debille 75011 PARIS	9m	OUI	125m	0.008

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

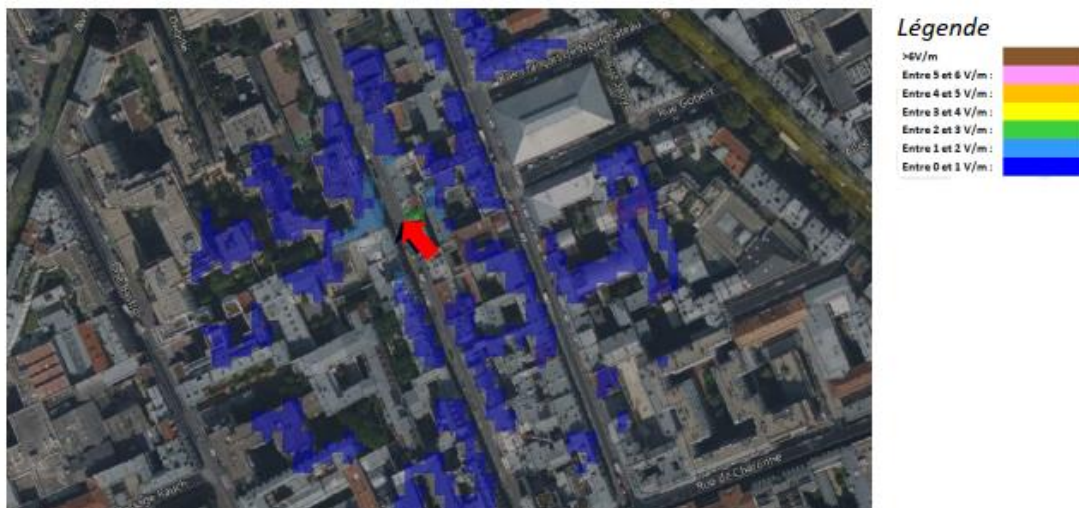
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 70°	Azimut 180°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	15.5 m	19.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 320°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

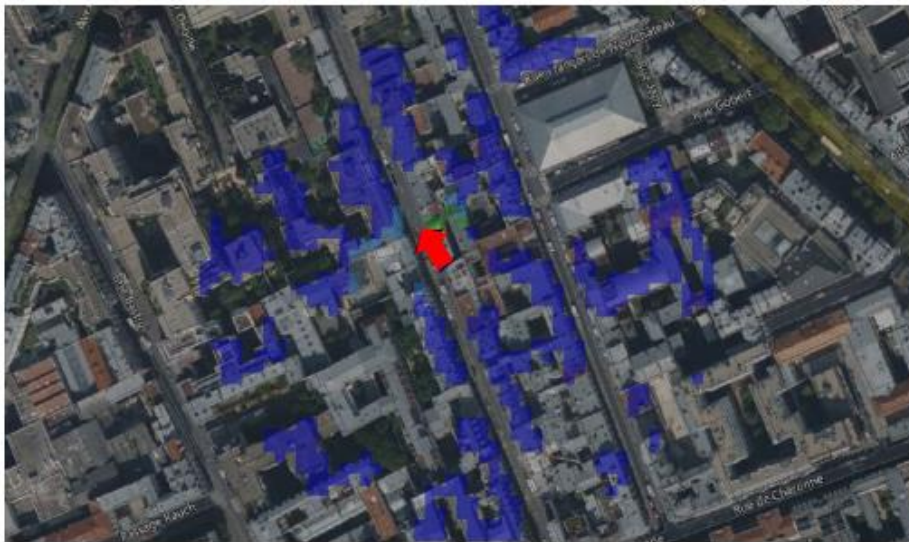
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 70°	Azimet 180°	Azimet 320°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	17.5 m	19.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimet 320°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 70° :



Secteur 1 Azimut 180° :



Secteur 2 Azimut 320° :

